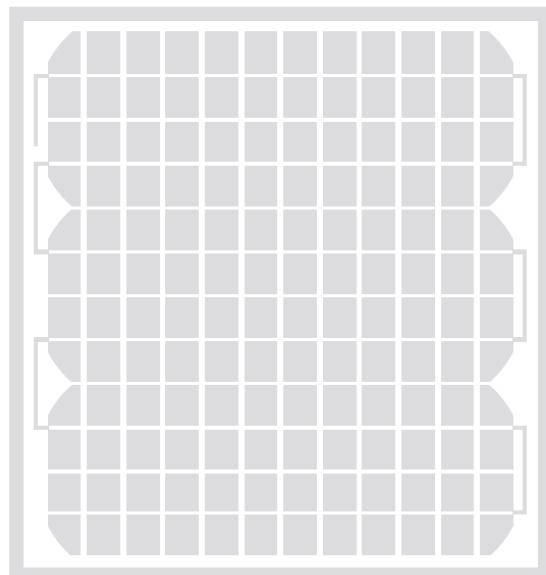


Solemyo

SYKCE

CE

Solar power kit



Installation and use instructions and warnings

Istruzioni ed avvertenze per l'installazione e l'uso

Instructions et avertissements pour l'installation et l'utilisation

Instrucciones y advertencias para la instalación y el uso

Anweisungen und Hinweise für die Installation und die Bedienung

Instrukcje instalacji i użytkowania i ostrzeżenia

Aanwijzingen en aanbevelingen voor installering en gebruik

**AVERTISSEMENTS ET PRÉCAUTIONS
GÉNÉRALES POUR LA SÉCURITÉ**

La conception, la fabrication des dispositifs qui composent le produit et les informations contenues dans ce guide respectent pleinement les normes en vigueur en matière de sécurité. Toutefois, une installation incorrecte peut causer de graves blessures aux personnes qui effectuent le travail et à celles qui utiliseront l'installation. Pour cette raison, au cours de l'installation, il est important de suivre attentivement toutes les instructions figurant dans ce guide.

Ne pas effectuer l'installation si le moindre doute persiste et demander les éclaircissements nécessaires au Service après-vente Nice.

OPÉRER EN CONDITIONS DE SÉCURITÉ !

Attention – Pour la sécurité des personnes, il est important de respecter ces instructions.

Attention – Instructions importantes pour la sécurité : conserver par conséquent ces instructions.

Respecter les consignes suivantes :

- effectuer exclusivement les connexions électriques prévues dans ce guide : une exécution erronée des connexions pourrait causer de graves dommages au système.
- le câble d'alimentation fourni est adapté pour une utilisation dans un environnement fermé. Il est donc obligatoire de le protéger avec une posée dans le mur ou avec un conduit extérieur.
- ne pas toucher avec des objets métalliques les parties métalliques des prises qui sont sur le boîtier de l'accumulateur.

Compte tenu des situations de risque qui peuvent se vérifier durant les phases d'installation et d'utilisation du produit, il faut installer les dispositifs présents dans l'emballage en respectant les recommandations qui suivent :

- ne pas effectuer de modifications sur des parties du dispositif quelles qu'elles soient, en dehors de celles qui sont décrites dans ce guide. Des opérations non autorisées ne peuvent que provoquer des problèmes de fonctionnement. Le constructeur décline toute responsabilité pour les dommages dérivant de produits modifiés arbitrairement.
- ne pas mettre les dispositifs à proximité de fortes sources de chaleur ni les exposer à des flammes vives ; Ces actions peuvent les endommager et causer des problèmes de fonctionnement, un incendie ou des situations de danger.
- éviter que les dispositifs puissent être immergés dans l'eau ou dans d'autres substances liquides. Durant l'installation éviter que les liquides puissent pénétrer à l'intérieur des dispositifs.
- les matériaux de l'emballage du produit doivent être mis au rebut dans le plein respect des normes locales en vigueur.

Attention ! – Conserver avec soin cette notice pour faciliter les éventuelles interventions futures de maintenance ou de mise au rebut du produit.

**CONNAISSANCE DU PRODUIT ET
PRÉPARATION À L'INSTALLATION**
1 – Description et application

SOLEMYO est un système d'alimentation à énergie solaire destiné aux automatismes Nice pour portails et de portes de garage (la liste des

automatismes compatibles figure dans le feuillet joint au guide et est disponible également sur le site www.niceforyou.com).

Toute autre utilisation doit être considérée comme impropre ! Le constructeur ne répond pas des dommages résultant d'une utilisation impropre du produit, différente de ce qui est prévu dans cette notice.

SOLEMYO exploite exclusivement la lumière solaire pour alimenter l'automatisme en fournissant l'énergie électrique en mode continu et permanent (fig. 1). Le système est particulièrement indiqué pour automatiser les portails se trouvant loin de l'alimentation de secteur.

– le **panneau photovoltaïque** est un dispositif en mesure de convertir la lumière solaire directement en énergie électrique.

– l'**accumulateur** est un dispositif qui stocke l'énergie électrique produite par le panneau photovoltaïque durant les heures de soleil et la rend disponible à toute heure du jour, y compris par temps couvert. Ce dispositif est muni d'une poignée pour le transport, d'une led qui signale l'état de fonctionnement et de deux fiches qui servent à connecter le panneau photovoltaïque et l'automatisme à alimenter. Quatre trous se trouvant sur la partie arrière de l'accumulateur servent à le fixer sur un mur.

FR

2 – Composants pour réaliser un système d'alimentation complet

La fig. 2 montre tous les composants nécessaires pour réaliser un système d'alimentation complet. Les composants sont :

- a) Panneau photovoltaïque mod. SYP, avec câble de connexion ;
- b) Patte pour la fixation du panneau photovoltaïque ;
- c) Petites pièces métalliques (vis, rondelles, etc.) ;
- d) Accumulateur d'énergie électrique mod. PSY24 ;
- e) Câble d'alimentation pour la connexion entre l'accumulateur et un automatisme ;
- f) Fiches femelles coudées ;
- g) Vis pour la fixation de la fiche femelle coudée.

• Accessoires en option (non présents dans l'emballage)

Pour l'accumulateur PSY24 il existe un bloc d'alimentation de secours (mod. SYA1 – accessoire en option), à connecter momentanément au secteur électrique (pour de plus amples informations, consulter le chapitre 4).

3 – Vérifications avant l'installation et limites d'utilisation du produit

Pour s'assurer que le produit est adapté aux caractéristiques de l'automatisme à alimenter, effectuer les vérifications décrites dans ce chapitre et contrôler leur conformité également avec les données techniques figurant dans le chapitre « *Caractéristiques techniques du produit* » : À proximité de l'automatisme à alimenter, identifier le point le plus adapté pour installer le panneau photovoltaïque et le point le plus adapté pour installer l'accumulateur, en tenant compte des contraintes suivantes :

- a) les limites d'utilisation décrites dans ce chapitre ;
- b) la longueur maximum du câble d'alimentation (3 m) et de celui du panneau photovoltaïque (3 m) ;
- c) l'espace disponible près de l'automatisme à alimenter.

De plus, effectuer les vérifications suivantes :

- d) vérifier que les surfaces choisies pour fixer les deux dispositifs sont d'un matériau solide et peuvent garantir une fixation stable.
- e) Vérifier que chaque dispositif à installer se trouve dans une position protégée, à l'abri des chocs accidentels.

f) En particulier, pour chaque dispositif, vérifier ce qui suit :

Panneau photovoltaïque

– vérifier que l'endroit choisi pour l'installation du panneau garantit 100% d'ensoleillement direct (plein soleil), tout au long de l'année.

– vérifier que le point choisi pour l'installation du panneau est loin de la végétation, des murs ou d'autres situations qui peuvent créer des zones d'ombre, même partielle, sur sa surface sensible. **Attention !**

– cette surface doit être exposée aux rayons solaires de manière directe et en tout point ; une ombre partielle, même si de petites dimensions (due, par exemple, à une feuille ou autre), réduit sensiblement la capacité énergétique du panneau.

– vérifier la possibilité d'orienter et d'incliner correctement le panneau, en se référant aux instructions techniques du chapitre 5.

Accumulateur

Pour assurer une efficacité optimale et une longue durée de l'accumulateur, il est préférable d'installer ce dernier à un endroit – à proximité de l'automatisme à alimenter – en mesure de le protéger contre les hautes températures estivales et les basses températures hivernales.

En effet, le rendement de la charge de l'accumulateur dépend de la température de l'environnement dans lequel il est installé : l'efficacité optimale s'obtient aux moyennes températures, tandis qu'elle diminue sensiblement aux basses températures.

Par contre, la longévité de l'accumulateur est influencée surtout par les hautes températures estivales qui accélèrent le vieillissement des parties. Normalement la vie moyenne est d'environ 4-5 ans ; elle dépend aussi de l'intensité d'utilisation de l'automatisme. L'idéal est de ne pas laisser l'accumulateur se décharger excessivement à cause de cycles de manœuvres rapprochés et prolongés dans le temps.

• Limites d'utilisation – Graphique A - B - C

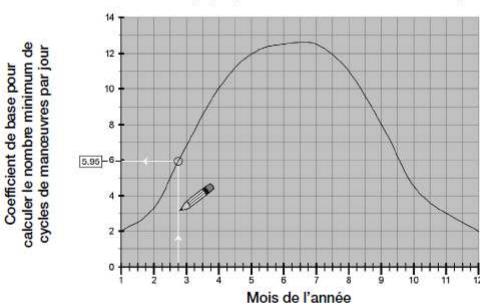
Le graphique A - B - C indique le nombre minimum garanti de cycles de manœuvres, que l'on peut obtenir en une journée donnée de l'année solaire, avec l'automatisme alimenté exclusivement par SOLEMYO. La courbe du graphique est générée en considérant la quantité de lumière par jour enregistrée à une latitude particulière (au Nord, au Sud et au Centre de l'Équateur), en l'espace d'un an.

Pour obtenir le nombre minimum garanti de cycles par jour, procéder de la façon suivante.

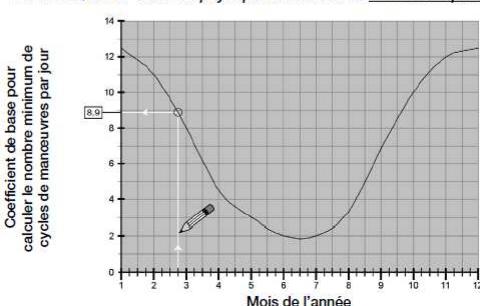
01. Lire les informations figurant dans le **feuillet joint** et déterminer le facteur de multiplication suivant le type d'automatisme installé, les caractéristiques de votre portail, les accessoires installés et le niveau de stand-by programmé.
02. Sur le graphique A - B - C, marquer le jour désiré dans l'année et en procédant comme dans l'exemple indiqué dans le graphique, déterminer la valeur présente sur l'axe vertical ;
03. pour finir, multiplier cette valeur par le facteur trouvé au point 01. Le chiffre obtenu représente le nombre minimum garanti de cycles pour ce jour de l'année.

Attention – Si durant la journée le panneau photovoltaïque reste dans l'ombre pendant une partie du temps (en particulier, de 10h00 à 14h00), le nombre minimum garanti de cycles de manœuvres se réduit proportionnellement aux heures manquantes d'exposition du panneau au soleil.

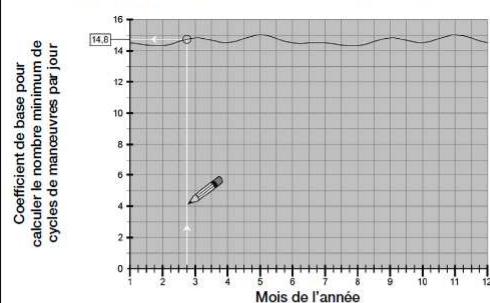
GRAPHIQUE A - Pour les pays qui se trouvent au NORD de l'Équateur



GRAPHIQUE B - Pour les pays qui se trouvent au SUD de l'Équateur



GRAPHIQUE C - Pour les pays qui se trouvent à l'Équateur



4 - Autonomie de la charge de l'accumulateur

En cas d'utilisation intense de l'automatisme et de dépassement du nombre minimum garanti de cycles de manœuvres, l'accumulateur peut signaler l'état de *charge épuisée* par des clignotements cycliques de la led et des *bips* sonores (le signal peut être momentané ou permanent). Dans ces cas-là, recharger l'accumulateur de l'une des façons suivantes :

- a) en utilisant le bloc d'alimentation de secours (mod. SYA1 – accessoire en option) pour effectuer une recharge rapide, en utilisant le branchement au secteur ;
- b) en limitant l'utilisation de l'automatisme en attendant que les conditions d'insolation s'améliorent et en permettant ainsi la recharge de l'accumulateur de manière naturelle, grâce au raccordement au panneau photovoltaïque.

Dans les deux cas, l'avis de *charge épuisée* cesse quand le système atteint une autonomie électrique suffisante pour faire fonctionner l'automatisme.

INSTALLATION DU PRODUIT

5 - Assemblage et connexion des différents composants

PHASE 1 – Positionnement idéal du panneau photovoltaïque

En général, le panneau doit être positionné de manière à pouvoir être exposé constamment au soleil, tout au long de la journée et à toute période de l'année. On obtient ce résultat en orientant scrupuleusement le panneau, tant sur le plan horizontal que sur le plan vertical, en calculant ces positions en fonction de l'endroit où le panneau est installé. Ensuite, après avoir effectué les contrôles indiqués au chapitre 3 et avoir considéré les différentes possibilités d'installation du panneau indiquées dans la **fig. 6**, effectuer les opérations suivantes :

- **Définir l'orientation correcte du panneau sur le plan horizontal**, en procédant de la façon suivante :

- a) Sur le lieu de l'installation, identifier les points cardinaux du **NORD** et du **SUD**, en utilisant une boussole ou une carte géographique du lieu.
- b) Ensuite, orienter le panneau en direction **NORD** ou **SUD**, sur la base des considérations suivantes :

- si le lieu de l'installation se trouve dans un pays au **Nord de l'équateur** (États-Unis ; Europe ; Russie ; etc.) le panneau doit être orienté **exactement vers le SUD** ;
- si le lieu de l'installation se trouve dans un pays au **Sud de l'équateur** (Amérique latine ; Australie ; Indonésie ; etc.) le panneau doit être orienté **exactement vers le NORD** ;

Pour plus de précision, se référer à la **fig. 4**.

- **Définir l'orientation correcte du panneau sur le plan vertical**, en procédant de la façon suivante :

Considérant qu'il est préférable d'obtenir le rendement maximum du panneau dans la période hivernale, c'est-à-dire quand le nombre d'heures de lumière solaire est moins important qu'en été, il faut orienter le panneau avec une inclinaison telle qu'il reçoit les rayons du soleil

perpendiculairement à sa surface sensible (incidence frontale). Cette inclinaison correspond à la **latitude du lieu** et peut être relevée sur n'importe quelle carte géographique : par exemple, Madrid a une latitude de 40°; Venise de 45°; Londres d'environ 50° etc. Pour plus de précision, se référer à la **fig. 5**.

PHASE 2 - Fixation du panneau photovoltaïque à l'endroit choisi

Après avoir établi la position du panneau de façon précise, assembler tous les composants de sa patte de support, suivant les instructions de la **fig. 3**. Ensuite, fixer la patte du panneau sur la surface choisie, comme indiqué **fig. 6**.

PHASE 3 - Fixation de l'accumulateur à l'endroit choisi

Après avoir effectué les vérifications indiquées dans le chapitre 3 et établi avec exactitude la position où placer l'accumulateur, fixer celui-ci sur la surface choisie, comme illustré **fig. 13**. **Note** – Pour la fixation, utiliser les 2 vis situées en bas uniquement si l'on souhaite fixer l'accumulateur de manière fixe et non amovible.

PHASE 4 - Passage des câbles

IMPORTANT ! Le câble d'alimentation fourni est adapté pour une utilisation uniquement dans un environnement fermé. Il est donc obligatoire de le protéger par une gaine de protection.

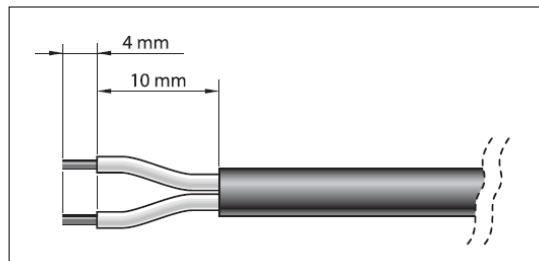
Après avoir fixé le panneau et l'accumulateur, passer le câble du panneau à travers la gaine ou le conduit de protection, en le portant jusqu'à l'accumulateur.

En se référant au guide d'instructions de l'automatisme à alimenter, enlever le couvercle de protection de la logique de commande. Passer ensuite à travers l'automatisme (où passent les autres câbles) l'extrémité du câble d'alimentation avec les fils dénudés et faire sortir le câble de l'automatisme à travers le presse-étoupe prévu à cet effet. Passer ensuite le câble à travers l'éventuel conduit de protection en le portant jusqu'à l'accumulateur.

Attention ! – Ne pas connecter le câble d'alimentation à la logique ; laisser ouvert l'accès à la logique et ne pas visser le presse-étoupe.

PHASE 5 - Assemblage de la fiche femelle coudée sur le câble du panneau photovoltaïque

Si le câble est trop long, on peut le raccourcir en faisant attention à dénuder les fils de manière que leur longueur résulte **identique** à celles qui sont indiquées dans la figure ci-après (**attention !** – des longueurs différentes compromettent l'assemblage successif de la fiche).



Monter ensuite la fiche femelle coudée de **couleur GRISE** à l'extrémité du câble du panneau, de la façon suivante :

01. Enfiler sur le câble les différents éléments qui composent la fiche, en respectant l'ordre indiqué **fig. 7** ;

ATTENTION ! – Ne pas modifier le cavalier électrique présent sur le connecteur (**fig. 8**).

02. En utilisant un tournevis à fente, fixer sur le connecteur le conducteur bleu à la borne n° 1 et le conducteur marron à la borne de la prise de terre (**4**) (**fig. 9**) :

Note – Les numéros et les symboles de référence sont imprimés sur le connecteur, en bas par rapport aux bornes et sur la face opposée.

03. Après avoir fixé les deux conducteurs, insérer le connecteur dans

sa protection (**fig. 10**).

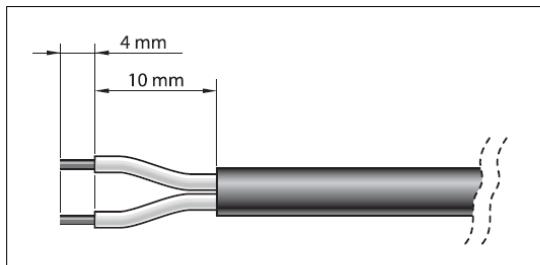
Important – La position correcte du connecteur est celle avec le symbole de la prise de terre vers le bas (voir la **fig. 10**) ;

04. Ensuite, tirer le câble vers l'extérieur de la fiche et insérer dans celle-ci la rondelle et le joint (**fig. 11-a-b**). Enfin, visser le presse-étoupe (**fig. 11-c**) à l'aide d'une clé, de façon à obtenir une fermeture complètement hermétique.

05. Après avoir assemblé la fiche femelle, positionner le joint fourni sur la face de connexion de la fiche (**fig. 12**).

PHASE 6 - Montage de la fiche femelle coudée sur le câble d'alimentation

Si le câble est trop long, on peut le raccourcir en faisant attention à dénuder les fils de manière que leur longueur résulte **identique** à celles qui sont indiquées dans la figure ci-après (**attention !** – des longueurs différentes compromettent l'assemblage successif de la fiche).



Monter ensuite la fiche femelle coudée de **couleur NOIRE** à l'extrémité du câble d'alimentation, de la façon suivante :

01. Enfiler sur le câble les différents éléments qui composent la fiche, en respectant l'ordre indiqué **fig. 7** ;

ATTENTION ! – Ne pas modifier le cavalier électrique présent sur le connecteur (**fig. 8**).

02. En utilisant un tournevis à fente, fixer le conducteur bleu à la borne n° 1 et le conducteur marron à la borne de la prise de terre du connecteur (**4**) (**fig. 9**) :

Note – Les numéros et les symboles de référence sont imprimés sur le connecteur, en bas par rapport aux bornes et sur la face opposée.

03. Après avoir fixé les deux conducteurs, insérer le connecteur dans sa protection (**fig. 10**).

Important – La position correcte du connecteur est celle avec le symbole de la prise de terre vers le bas (voir la **fig. 10**) ;

04. Ensuite, tirer le câble vers l'extérieur de la fiche et insérer dans celle-ci la rondelle et le joint (**fig. 11-a-b**). Enfin, visser le presse-étoupe (**fig. 11-c**) à l'aide d'une clé, de façon à obtenir une fermeture complètement hermétique.

05. Après avoir assemblé la fiche femelle, positionner le joint fourni sur la face de connexion de la fiche (**fig. 12**).

PHASE 7 - Connexion du panneau photovoltaïque à l'accumulateur

Pour connecter le panneau à l'accumulateur, procéder de la façon suivante :

01. Connecter la fiche femelle coudée de **couleur GRISE** à la prise « IN » sur l'accumulateur (**fig. 14**) ;

02. Fixer la fiche avec la vis de sécurité fournie en se référant à la **fig. 15**. **Note** - Si l'on prévoit de déconnecter souvent la fiche de l'accumulateur, utiliser la vis de la **fig. 16-a**. Sinon, utiliser la vis de la **fig. 16-b**.

PHASE 8 - Connexion de l'accumulateur à l'automatisme

ATTENTION ! – Pour des questions de sécurité, les opérations décrites dans cette Phase 8 doivent être exécutées exclusivement par un technicien qualifié et compétent.

Pour connecter l'accumulateur à l'automatisme, procéder de la façon suivante :

01. Accéder à la logique de commande de l'automatisme et brancher le connecteur du câble d'alimentation dans la prise destinée à la

FR

- batterie tampon présente sur la logique. Pour identifier cette prise, se référer au guide d'instructions de l'automatisme à alimenter.
- 02.** Connecter la fiche femelle coudée de **couleur NOIRE** à la prise « OUT » sur l'accumulateur (fig.17) ;
- 03.** Fixer la fiche avec la vis de sécurité fournie en se référant à la **fig. 18.** **Note** - Si l'on prévoit de déconnecter souvent la fiche de l'accumulateur, utiliser la vis de la **fig. 16-a**. Sinon, utiliser la vis de la **fig. 16-b**.

— Note générale —

IMPORTANT – Après avoir connecté le produit à l'automatisme, l'installation pourrait ne pas être immédiatement opérationnelle ; cela dépend du fait que l'accumulateur pourrait être complètement épuisé à cause du processus normal d'autodécharge qui se vérifie avec le temps, y compris quand le produit est stocké. Dans ce cas on peut procéder de deux façons différentes :

- A) Déconnecter l'accumulateur de la logique de commande de l'automatisme et attendre quelques jours que le panneau photovoltaïque reçoive suffisamment d'énergie solaire pour recharger l'accumulateur ;
- B) Effectuer une recharge rapide de l'accumulateur en utilisant le bloc d'alimentation de secteur mod. SYA1 (accessoire en option).

QUE FAIRE SI... (Guide à la résolution des problèmes)

- **La logique de commande de l'automatisme ne s'allume pas et le bloc d'alimentation de secteur (mod. SYA1) ne donne aucun signal.**

Cela pourrait dépendre de connexions erronées ou des fils électriques mal connectés. Ou bien l'accumulateur pourrait être complètement épuisé et donc incapable de donner la moindre signalisation : il faut effectuer dans ce cas une recharge rapide en utilisant le bloc d'alimentation (mod. SYA1) ou attendre que le panneau photovoltaïque, correctement connecté, commence à recharger l'accumulateur.

- **L'accumulateur a tendance à se décharger trop rapidement.**

Cela pourrait dépendre d'un vieillissement excessif de l'accumulateur rendant son remplacement nécessaire ; ou bien la cause pourrait être une utilisation trop intensive de l'automatisme, au-delà des limites d'emploi prévues dans ce manuel, dans le *Chapitre 3*.

- **L'accumulateur ne se recharge plus.**

Cela pourrait dépendre d'un mauvais fonctionnement du panneau photovoltaïque due à une installation incorrecte ; ou à une erreur de connexion des câbles ; ou à un mauvais fonctionnement de l'accumulateur.

INTERVENTIONS DE MAINTENANCE PÉRIODIQUE

En général, le présent produit n'a pas besoin d'être soumis à une maintenance particulière ; toutefois, un contrôle régulier dans le temps permet de garantir le bon fonctionnement de l'installation. Par conséquent, pour effectuer une maintenance correcte, vérifier tous les 6 mois que le panneau photovoltaïque n'a pas accumulé de saletés (feuilles, sable, etc.) : cela pourrait en diminuer l'efficacité. Par ailleurs, il faut vérifier s'il est nécessaire de remplacer l'accumulateur, qui par effet du vieillissement pourrait réduire son autonomie dans le temps.

ATTENTION – Le remplacement éventuel de l'accumulateur doit être effectué exclusivement par du personnel qualifié et expérimenté.

MISE AU REBUT

Mise au rebut du produit

Ce produit est partie intégrante de l'automatisme et doit donc être mis au rebut avec ce dernier.

Comme pour l'installation, à la fin de la durée de vie de ce produit, les opérations de démantèlement doivent être effectuées par du personnel qualifié.

Ce produit est constitué de différents types de matériaux : certains peuvent être recyclés, d'autres doivent être mis au rebut. Informez-vous sur les systèmes de recyclage ou de mise au rebut prévus par les règlements, en vigueur dans votre pays, pour cette catégorie de produit.

Attention ! – certains composants du produit peuvent contenir des substances polluantes ou dangereuses qui pourraient avoir des effets nuisibles sur l'environnement et sur la santé des personnes s'ils étaient jetés dans la nature.

Comme l'indique le symbole ci-contre, il est interdit de jeter ce produit avec les ordures ménagères. Par conséquent, utiliser la méthode de la « collecte sélective » pour la mise au rebut des composants conformément aux prescriptions des normes en vigueur dans le pays d'utilisation ou restituer le produit au vendeur lors de l'achat d'un nouveau produit équivalent.



Attention ! – les règlements locaux en vigueur peuvent appliquer de lourdes sanctions en cas d'élimination illicite de ce produit.

Mise au rebut de l'accumulateur

Attention ! – L'accumulateur contient des substances polluantes et ne doit donc pas être jeté avec les ordures ménagères après l'avoir retiré de l'installation. Il faut le mettre au rebut ou le recycler en adoptant les méthodes prévues par les normes en vigueur dans votre territoire.

EN

IT

FR

ES

DE

PL

NL

EN - Technical documentation

Images

IT - Documentazione Tecnica

Immagini

FR - Documentation Technique

Images

ES - Documentación Técnica

Imágenes

DE - echnische Dokumentation

Bilder

PL - Dokumentacja Techniczna

Zdjęcia

NL - Technische documentatie

Afbeeldingen

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DES DIFFÉRENTS COMPOSANTS DU PRODUIT

AVERTISSEMENTS : • Toutes les caractéristiques techniques indiquées se réfèrent à une température ambiante de 20 °C (± 5 °C) • Nice S.p.a. se réserve le droit d'apporter des modifications au produit à tout moment si elle le jugera nécessaire, en garantissant dans tous les cas les mêmes fonctions et le même type d'utilisation prévu • SYKCE garantit le nombre minimum de manœuvres par jour, exclusivement avec le panneau photovoltaïque correctement orienté et dans les conditions indiquées dans le Chapitre 3 au paragraphe « Limites d'utilisation ».

FR

ACCUMULATEUR PSY24

| DESCRIPTION | DONNÉES |
|------------------------------------|---|
| Tension nominale : | 24 V |
| Courant maximum : | 10 W |
| Capacité nominale de la batterie : | 20 Ah |
| Indice de protection : | IP 44 |
| Température d'emploi : | -20 °C ÷ +50 °C (0 °C ÷ +40 °C quand elle est en charge avec l'utilisation du bloc d'alimentation de secteur) |
| Temps de recharge complète : | 15 heures environ (avec l'utilisation du bloc d'alimentation de secteur) |
| Dimensions : | 258 mm x 235 mm x 180 mm |
| Poids : | 14 kg |

Nota – Les accumulateurs utilisés sur PSY24 sont du type VRLA, « Valve Regulated Lead Acid Batteries » c'est-à-dire étanches réglées par une soupape, et sont conformes à la disposition spécifique A67 du Règlement IATA/ICAO pour les marchandises dangereuses. PSY24 ne doit pas être considéré comme marchandise dangereuse et peut être transporté sans aucun risque par voie aérienne, maritime et sur route.

PANNEAU SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE SYP

| DESCRIPTION | DONNÉES |
|-----------------------------|-------------------------|
| Tension nominale : | 24 V |
| Puissance de crête : | 15 Wp |
| Température d'utilisation : | -40 °C ÷ +85 °C |
| Dimensions : | 390 mm x 415 mm x 28 mm |
| Poids : | 1,9 kg |

Avertissement – Le verre du panneau photovoltaïque est testé pour résister à la grêle et à des impacts de moyenne entité. En cas de grêle ou d'impacts particulièrement violents, le verre pourrait s'endommager ; dans ce cas s'adresser au SAV Nice.

DÉCLARATION CE DE CONFORMITÉ

Note: Le contenu de cette déclaration de conformité correspond à ce qui est déclaré dans le document officiel, à la date du 12 février 2008, déposé au siège de Nice S.p.a., et en particulier à sa dernière révision disponible avant l'impression de ce guide. Le texte ici présent a été réadapté pour des raisons d'édition.

Numéro : 285/PSY

Révision : 0

Je soussigné Lauro Buoro en qualité d'Administrateur Délégué, déclare sous mon entière responsabilité que le produit :

Nom du producteur : NICE s.p.a.
Adresse : Via Pezza Alta 13, Z.I. Rustignè, 31046 Oderzo (TV) Italie
Type : Kit solaire Nice
Modèles : SYKCE
Accessoires : SYA1

Est conforme à ce qui est prévu par les directives communautaires suivantes :

• 2006/95/CEE (ex directive 73/23/CE), DIRECTIVE 2006/95/CE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 12 décembre 2006 concernant le rapprochement des législations des États membres relatives au matériel électrique destiné à être employé dans certaines limites de tension

Selon la norme harmonisée suivante :

EN 60335-1:2002+A1:2004+A11:2004+A12:2006+A2:2006

• 2004/108/CEE (ex directive 89/336/CEE), DIRECTIVE 2004/108/CE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 15 décembre 2004 concernant le rapprochement des législations des États membres relatives à la compatibilité électromagnétique et abrogeant la directive 89/336/CEE

Selon les normes harmonisées suivantes :

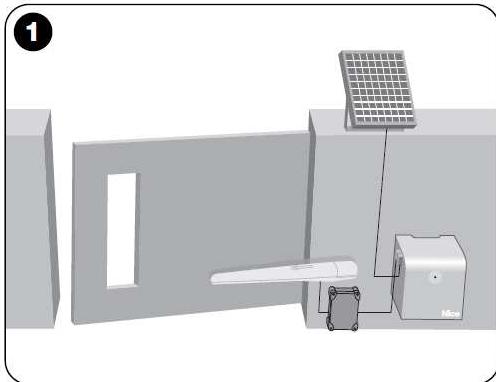
EN 61000-6-2:2005; EN 61000-6-3:2001+A11:2004

Oderzo, le 12 février 2008

Lauro Buoro (Administrateur Délégué)

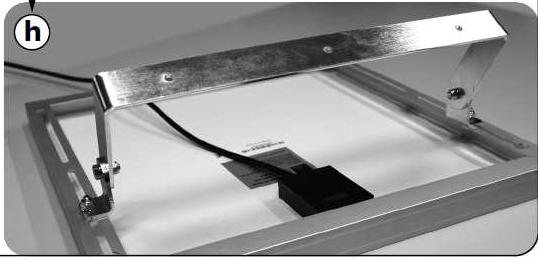
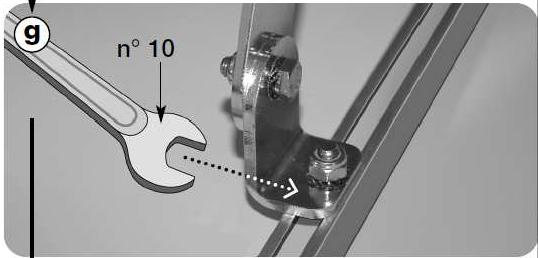
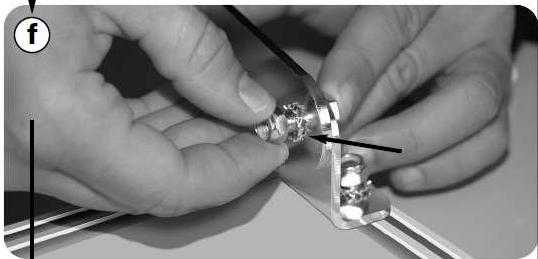
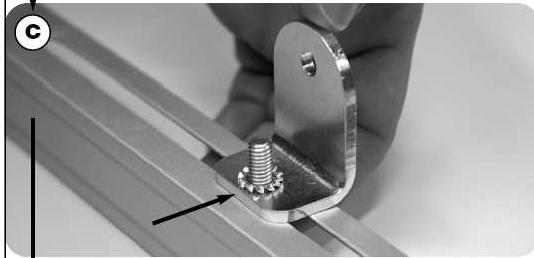
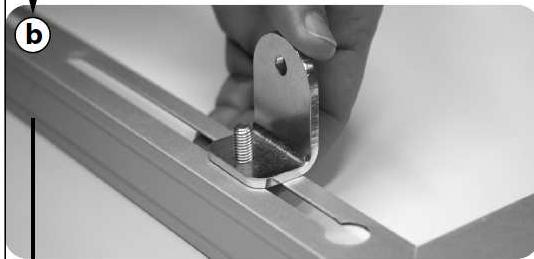
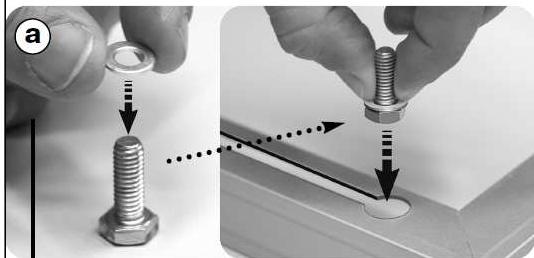


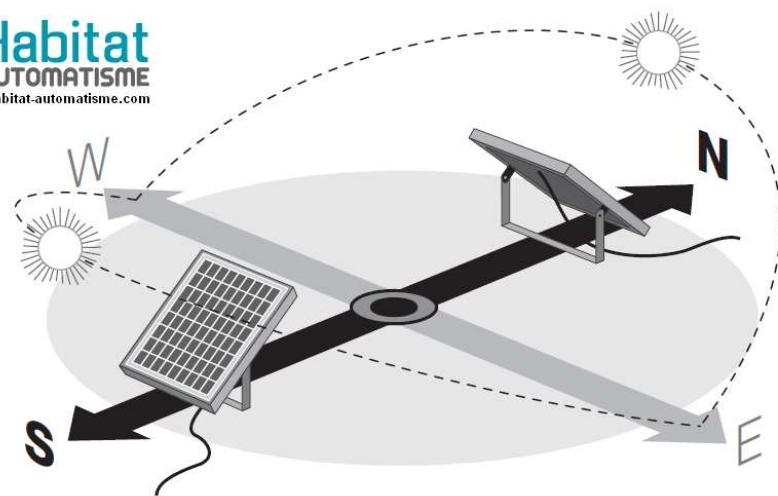
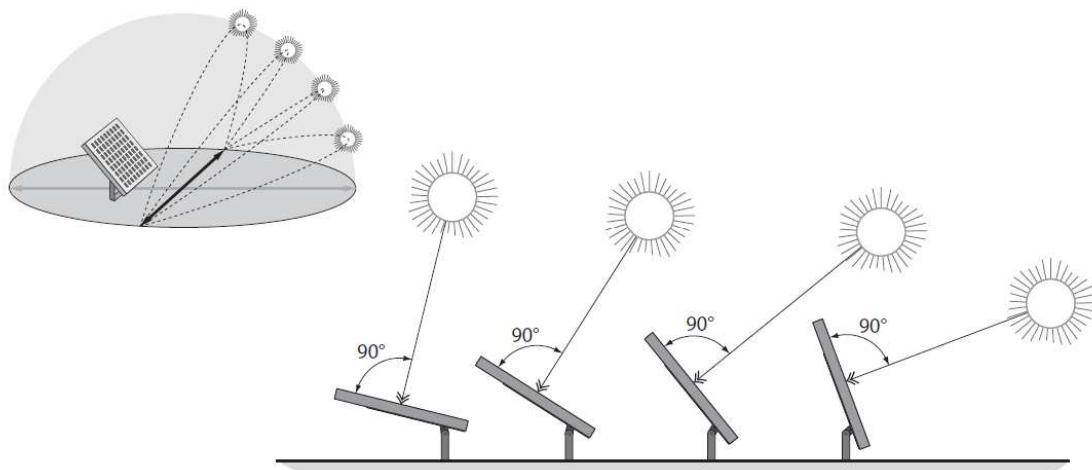
Habitat
AUTOMATISME
www.habitat-automatisme.com



- 3** EN – Assembly of photovoltaic panel support bracket
 IT – Assemblaggio della staffa di supporto del pannello fotovoltaico
 FR – Assemblage de la patte de support du panneau photovoltaïque
 ES – Ensamblaje del soporte del panel fotovoltaico

DE – Zusammenbau des Haltebügels des Kollektors für Photovoltaik
 PL – Składanie uchwytu mocującego panelu fotoelektrycznego
 NL – Montage van de draagbeugel van het zonnepaneel



4**5****6**